



Votants : 85
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 10 octobre 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 octobre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 20 octobre 2014

FINANCES – REAMENAGEMENT DU BUDGET ANNEXE AATVA ET FUSION DES BUDGETS ANNEXES ACCUEIL ET BATIMENTS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Simon LAPLACE, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Anne-Lydie HOLTZ à Jacqueline LEFEBVRE, Christine HYPEAU à Alain BAUDIN, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Marie-Paule MILLASSEAU à Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY à Romain DUPEYROU, Sebastien PARTHENAY à Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Adrien PROUST à Jean-Claude FRADIN, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS, Elisabeth MAILLARD par Gilles BILLON

Titulaires absents :

Amaury BREUILLE, Luc DELAGARDE, Gérard GIBAULT, Guillaume JUIN, Florent SIMMONET

Titulaires absents excusés :

Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORESTEL, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Marie-Paule MILLASSEAU, Michel PAILLEY, Sebastien PARTHENAY, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20141020-c13-10-2014-DE
Date de télétransmission : 23/10/2014
Date de réception préfecture : 23/10/2014

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 OCTOBRE 2014

FINANCES – REAMENAGEMENT DU BUDGET ANNEXE AATVA ET FUSION DES BUDGETS ANNEXES ACCUEIL ET BATIMENTS

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget « accueil d'entreprises » issu de la création de la Communauté d'Agglomération de Niortais le 1er janvier 2000,

Vu la délibération du 9 décembre 2003 relative à la création du budget « Activités assujetties à TVA »

Vu l'arrêté préfectoral n°2013-149-0003 du 29 mai 2013, portant création, à compter du 1er janvier 2014, d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, issu de la fusion de la Communauté d'Agglomération de Niort et de la Communauté de Communes Plaine de Courance, et de l'extension à la Commune de Germond-Rouvre ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2013-358-0004 du 24 décembre 2013, relatif aux dispositions comptables et administratives consécutives à la création de la communauté d'agglomération du niortais, précisant la liste des budgets annexes au 1/01/2014 ;

Considérant le nombre de locaux propriétés de la CAN, loués aux entreprises temporaires ou non, pour lesquels il convient de redéfinir la notion d'accueil en l'élargissant à tout bâtiment appartenant à la CAN et loué à des entreprises quelques soient leurs statuts,

Considérant le besoin de regroupement de toutes ces activités de location en un seul et unique budget pour rendre plus lisible la politique communautaire dans ce domaine,

Considérant les activités propres à la CAN qu'il convient de conserver au sein d'un budget assujetties à TVA (réserves foncières et atelier de restauration),

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Adopter la fusion des budgets « accueil d'entreprises » et « bâtiments » en un seul budget à compter du 1er janvier 2015 intitulé « Immobilier d'entreprises »,
- Autoriser le transfert des opérations MESS, Pôle d'expertise du risque (CALYXIS), Commerce la Rochenard, Bar St-Georges de Rex du budget « Activités assujetties à TVA » vers le budget « Immobilier d'entreprises » à compter du 1er janvier 2015,
- Autoriser le transfert de l'actif, du passif et des résultats lié à ce regroupement,

- Autoriser le Président, ainsi que le Trésorier Principal de Niort à réaliser toutes les opérations budgétaires et non budgétaires relative à cette fusion-réaménagement de budgets

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 85
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué